



Flash Aiguillon

SAPIAD
Société Coopérative Apicole
de l'Abeille Dauphinoise

Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère

N° 258 – Février 2019 – 25ème année

Le coin du débutant

La saison hivernale s'écoule, nos avettes se préparent et attendent les premiers rayons de soleil de mars.

L'Abeille Dauphinoise se prépare également avec pour principal objectif : l'accompagnement de ses adhérents au travers de formations, de conseils et d'échanges autour de la passion qui les unit : leurs abeilles.

Espérons que la sortie d'hivernage s'opère dans de bonnes conditions pour obtenir des colonies fortes afin de faire face à un environnement difficile (varroa, pesticides, frelons asiatiques).

L'hiver est toujours là et les températures basses sont toujours d'actualité. Vérifiez que les ruches ont toujours de la nourriture, sans ouvrir en les pesant, votre carnet de suivi est important ou éventuellement en fonction de votre mode d'isolation du toit, par une journée bien ensoleillée, soulevez très rapidement pour voir si le pain de candi sur le couvre cadre est bien entamé ou non.

Vous pouvez en mettre éventuellement un nouveau après l'avoir préparé car cette opération doit se faire en quelques secondes.

Si vous avez la chance d'avoir une journée ensoleillée allez voir vos colonies vous constaterez que vos abeilles sont toujours là pour faire leur vol de propreté et même peut être rentrer du pollen puisque les noisetiers commencent à porter leurs chatons. La ruche commence à préparer le printemps, la reine a commencé à pondre et de jeunes abeilles vont bientôt éclore pour prendre la relève de la vieille garde qui a passé l'hiver. Elles pourront sécréter cire et gelée royale, privilège des jeunes et participer au développement de la population.

Le livre du mois

Le maître des abeilles, chronique de Montfranc-le-Haut
d'Henri Vincenot aux Editions Gallimard, 1989

Le Bourguignon de Paris Louis Châgniot assiste en rêve à l'effondrement de sa vieille maison familiale. Il y voit un signe prémonitoire et décide sur le champ d'y retourner après 45 ans d'absence.

Il retourne à Montfranc-le-Haut, avec son fils Loulou, étudiant à la dérive, toxicomane.

Il retrouve dans son village natal une pléiade de personnages hauts en couleur, que domine la figure de Balthazar, le maître des abeilles.

Celui-ci fera découvrir à Loulou à la fois les valeurs fondamentales de l'existence, l'amour de la terre et celui des abeilles.

Tout le roman se passe entre la semaine sainte et la semaine du soleil, au moment de l'explosion du printemps et de la miellée. Vincenot célèbre pleinement sa Bourgogne et nous en communique jusqu'à la sensation physique.

Roman passionnant et plein d'humour, vous le trouverez à la Bibliothèque de l'Abeille Dauphinoise.

Zone de Champ Fila
22, place Bernard Palissy – 38320 POISAT
Téléphone : 04.76.25.07.09
e-mail : abeille.dauphinoise@gmail.com
site : www.abeille-dauphinoise.fr

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.A.P.I.A.D. vous accueillent les mercredis (de 14 à 19 heures) et les samedis (de 9 à 12 heures).

facebook : [abeille dauphinoise](https://www.facebook.com/abeille.dauphinoise) - syndicat d'apiculture de l'isère

Pour le développement durable et la défense de l'Apiculture

Les formations de l'Abeille Dauphinoise

L'offre de formation 2019 est désormais sur le site ; celle-ci s'adresse autant à l'apiculteur débutant qu'à celui ayant une certaine pratique.

Le souhait des formateurs bénévoles de l'Abeille Dauphinoise est de vous offrir un parcours de formation vous permettant de maintenir vos colonies dynamiques et en bonne santé.

N'est-ce pas le devoir de tout détenteur de colonies d'abeilles. C'est une responsabilité qui engage l'apiculteur et pour laquelle il convient de renforcer ses savoirs faire.

L'offre de formation 2019 s'inscrit dans cette démarche et s'articule autour :

- de parcours d'initiation qui se déroulent tout au long de la saison apicole pour permettre d'apprendre, de comprendre le cycle biologique de l'abeille et toutes les connaissances indispensables à la conduite de colonies (plusieurs lieux de formation sur le département)

- des formations complémentaires d'une journée
- d'un stage de perfectionnement sur 4 jours (4 samedis pour mes abeilles)
- de stages d'élevage pour développer son cheptel
- des "Api-café" ½ journée sur des thèmes précis réalisés certains mercredi après-midi et samedi matin.

Cette liste n'est pas exhaustive et s'enrichira en fonction des attentes.

Vous trouverez toutes les précisions concernant ces formations sur le site de l'Abeille Dauphinoise Abeille-dauphinoise.fr

Commandez vos essaims

Nous disposons auprès d'éleveurs locaux d'un stock d'essaims à disposition de nos adhérents.

Les réservations se font uniquement au siège. Sinon possibilité de renseignements par mail ou téléphone les jours de permanence.

Vous trouverez sur le site de l'abeille dauphinoise le détail des essaims disponibles et les conditions de vente des producteurs.

Atelier gaufrage de cire

Un atelier "gaufrage de cire" sera disponible première quinzaine de mars.

Composé d'un gaufrier avec refroidissement d'eau et

d'une petite chaudière, il permettra pour celles et ceux qui désirent fabriquer leur gaufre de cire, à partir de leur cire d'opercules, de pouvoir s'exercer sous l'œil attentif d'un formateur.

Plus d'information sur le site en fin de mois.

Conférence de Yves DARRICAU

Lors de l'assemblée générale de l'Abeille Dauphinoise le 2 février à St-Egrève, Yves Darricau est venu nous exposer les conséquences du dérèglement climatique sur notre flore, et donc sur la nourriture des nos abeilles.

Pour éviter les disettes alimentaires et la malbouffe à nos abeilles, tout en faisant face simultanément au réchauffement climatique et à la perte d'habitats, il faut planter. Pas seulement semer des annuelles mellifères mais installer des végétaux qui dureront, et feront les jardins et les paysages lorsque le thermomètre aura grimpé de 2°C en moyenne. Il faut proposer une offre de pollen et de nectar quasi continue, pour les longs étés à venir et les doux hivers qui verront sortir les abeilles: planter stratégiquement des arbres et arbustes offrant nourriture après les derniers châtaigniers ou tilleuls et avant les pissenlits !

Ce qui impose d'élargir sans à priori notre palette végétale : de piocher dans les natifs du coin (viorne-tin, arbousier, saules et osiers...), de sortir des parcs et jardins de remarquables créations horticoles (*elaeagnus ebingii*, *ceanothus tardifs*, *lagerstroemia*), et de s'intéresser du coup à des arbres venus de contrées lointaines, qu'on ne trouve que rarement hors des arboretums et des parcs urbains (*sophora*, *heptacodium miconioides*, tilleuls tardifs, *kalopanax septemlobus*, *koelreuteria* ou encore *bauhinia yunnanensis*...).

En jouant avec eux on peut compléter la flore locale, et étendre notablement la période de mise à disposition de pollen et nectar pour les abeilles. Il faut penser api-foresterie en installant avant tout des arbres qui impactent fortement leur environnement en offrant abri, nourriture et résilience ; et agir à tous niveaux, en jardin, en haies et en bosquets... planter et aussi expérimenter, quitte à être iconoclaste, tant la question alimentaire est importante, et sous-estimée dans les causes de disparition de nos abeilles.

On peut retrouver ses conseils dans son livre disponible à la bibliothèque de votre syndicat :

« Planter des arbres pour les abeilles - L'api-foresterie de demain, Yves Darricau, éditeur: Terran »

Si vous souhaitez qu'une information soit connue, faites-nous la parvenir avant le quatrième mercredi de chaque mois et nous l'intégrerons dans le Flash-Aiguillon du mois suivant.

Le comité de rédaction « Flash-Aiguillon » est constitué des membres du bureau de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère

S.C.API.A.D
Horaires d'ouverture

ATTENTION: la coopérative est ouverte tous les **mercredis** de 14 h à 19 heures, ainsi que tous les **samedis** matins de 9 h à 12 heures.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'au magasin de la coopérative, vous pouvez commander (04.76.25.07.09) et récupérer votre commande auprès de nos dépositaires :

- ◆ Yves ORSALDO (04.76.67.96.72) - Voiron
Yves assure une permanence les premiers et derniers lundis de chaque mois de 17 h à 19 h, merci de tenir compte de ces horaires pour le contacter.
- ◆ Elise MUET (04.74.93.08.74) – Nord-Isère,
- ◆ Frédéric CHAUD (06.08.85.93.34) pour les cantons de La Mure, Valbonnais et de Corps,
- ◆ Bernard EMEL (04.76.34.62.93) pour les 3 cantons du Trièves.

N'oubliez pas de vous munir d'un sac pour transporter votre petit matériel.

La création du fonds d'indemnisation des victimes des pesticides encore reportée.

C'est la troisième fois que cette mesure, déjà adoptée par le Sénat en février 2018, est mise en échec. En effet, cette mesure qui devrait permettre d'indemniser 10 000 victimes professionnelles potentielles, ne sera pas débattue avant l'automne prochain, alors que l'objectif de sortie du glyphosate dans trois ans ne sera pas atteint, malgré les promesses du chef de l'état. La méthode laisse rêveur... En inscrivant la loi *PhytoVictimes* en 4^{ième} de l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale, compte tenu des règles d'heure de clôture des débats, il était matériellement impossible que le texte soit examiné ! Et que penser du texte sur le *chlordécone* inscrit en 5^{ième} ? Bien sûr, Agnès Buzyn, ministre de la santé, a proposé d'inscrire la création de ce fonds dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale, discuté à l'automne 2019. Est-ce que ce sera encore une promesse en l'air, alors que de nombreuses questions restent en suspend, comme l'inclusion des riverains, la base de l'indemnisation ou encore le financement de ce fonds ? ...la contribution des producteurs chimiques n'étant pas gagnée !

Si vous souhaitez qu'une information soit connue, faites-nous la parvenir avant le quatrième mercredi de chaque mois et nous l'intégrerons dans le Flash-Aiguillon du mois suivant.

Le comité de rédaction « Flash-Aiguillon » est constitué des membres du bureau de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère